



Entreprises, partenaires de la formation et de l'emploi de la Dracénie

Contactez la DDEEFT pour toute information ou mise à jour vous concernant :

Tél: 04 98 10 72 66 / Fax: 04 98 10 72 39 economie@dracenie.com ou emploi@dracenie.com www.economie-dracenie.com

Communauté d'Agglomération Dracénoise

Direction du Développement Economique, de l'Emploi, de la Formation et du Tourisme
Pépinière-Hôtel d'Entreprises de la Dracénie
129 av de la 1^{re} Armée
Bâtiment B

83300 Draguignan



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

Dracénie l'avenir s'offre à nous.

AMPUS - BARGEMON - CALLAS - CHĂTEAUDOUBLE - CLAVIERS - DRAGUIGNAN - FIGANIÈRES - FLAYOSC LA MOTTE - LE MUY - LES ARCS - SUR-ARBENS - LORGUES - MONTFERRAT - SANT-ANTONIN-DU-VAR SALERIES - SILANS-LA-CASCADE - TRADEDAT - TRANS-EN-PROVINCE - VIDAUBAN



DES

ACTEURS DE

L'EMPLOI

ET DE

LA FORMATION

Édition 2014-2015



EN DRACÉNIE

www.dracenie.com

Sommaire

S'IMPLANTER EN **DRACÉNIE**



ΛЛ	lρn	ti∩ı	ı lé	na	ρ

La liste des établissements figurant dans ce guide ne saurait être exhaustive. Ce guide est diffusé sous toute réserve de changement ultérieur. La responsabilité de la Communauté d'Agglomération Dracénoise ne saurait être, en aucun cas, recherchée sur le contenu de ce guide.

Edito	p.5
Les acteurs institutionnels	p.6
S'informer et s'orienter	p.9
Les espaces dédiés	p.9
 L'information régionale et académique en ligne 	p.10
• L'accès à Internet	p.11
Accéder à l'emploi	p.12
• Le travail temporaire	p.12
L'insertion par l'activité économique et l'action sociale	p.14
 L'accompagnement et l'insertion professionnelle 	p.17
> Se déplacer	p.23
• La mobilité professionnelle	p.23
Se qualifier, se former	p.24
 Les organismes de formation en Dracénie 	p.24
 La formation initiale secondaire 	p.26
 La formation supérieure, initiale 	
et continue	p.28
• La formation professionnelle et continue	p.30
 Les dispositifs de formation 	p.33
Créer son entreprise	p.39
Notes	p.41





La Dracénie, terre de réussites

« Sa situation géographique idéale confère à notre territoire un fort potentiel de développement économique. Notre volonté est donc d'accompagner l'essor de la Dracénie et de porter son attractivité et sa qualité de vie à tous niveaux.

La création d'activité et la création d'emploi, mais également le développement ajusté d'une offre de formation supérieure et professionnelle en Dracénie se placent naturellement au cœur des priorités.

C'est par une dynamique partenariale toujours plus forte avec les différents acteurs du territoire, que nous ferons progressivement honneur aux promesses de réussite et de compétitivité propres à notre territoire.»

Olivier Audibert-Troin

Président de la Communauté d'Agglomération Dracénoise Député du Var

Fabien Matras

Vice-président délégué à la formation et l'insertion professionnelle Maire de Flayosc



Les acteurs institutionnels

Les communes de la Dracénie



Ampus	ampus@mairie-ampus.fr	04 94 70 97 11	www.mairie-ampus.fr
Bargemon	mairie.bargemon@wanadoo.fr	04 94 39 09 20	www.bargemon.fr
Callas	mairie@callas.fr	04 94 76 61 07	www.callas.fr
Châteaudouble	chateaudouble@wanadoo.fr	04 98 10 51 35	www.chateaudouble.fr
Claviers	mairie.claviers@wanadoo.fr	04 94 76 62 07	www.mairie-claviers.fr
Draguignan	mairie@ville-draguignan.fr	04 94 60 31 33	www.ville-draguignan.fr
Figanières	figanieres@wanadoo.fr	04 94 50 93 60	www.figanieres.com
Flayosc	accueil@ville-flayosc.fr	04 94 70 40 03	www.flayosc.fr
La Motte	secretaire-general@ville-la-motte.com	04 94 50 44 55	www.ville-la-motte.com
Le Muy	info@ville-lemuy.fr	04 94 19 84 24	www.ville-lemuy.fr
Les Arcs-sur-Argens	mairie@les-arcs-sur-argens.fr	04 94 47 56 70	www.mairie-les-arcs-sur-argens.fr
Lorgues	secretariatdumaire@lorgues.fr	04 94 85 92 92	www.mairiedelorgues.fr
Montferrat	mairie-montferrat@wanadoo.fr	04 94 50 21 91	www.montferrat.fr
Saint-Antonin-du-Var	saint.antonin.mairie@wanadoo.fr	04 94 04 42 08	www.saintantoninduvar.com
Salernes	mairie@ville-salernes.fr	04 94 60 40 00	www.ville-salernes.fr
Sillans-la-Cascade	mairie.sillans-la-cascade@wanadoo.fr	04 94 04 63 04	www.sillans-la-cascade.com
Taradeau	mairie.taradeau@wanadoo.fr	04 94 99 70 30	www.ville-taradeau.com
Trans-en-Provence	accueil@transenprovence-mairie.fr	04 94 60 62 49	www.transenprovence.fr
Vidauban	accueil.maire@ville-vidauban.fr	04 94 99 99 00	www.mairie-vidauban.fr

Le département du Var



1 bd Maréchal Foch - 83300 Draguignan

www.var.fr

Maison départementale du territoire de l'Aire dracénoise

Tél: 04 83 95 33 70

Direction de l'insertion (pas d'accueil du public)

Tél: 04 83 95 39 80

UFI (Unité Fonctionnelle d'Insertion) et Cellule Emploi (contrats aidés)

Contact: Mme Katia Raimond - Animatrice Locale d'Insertion



S'informer et s'orienter

La Région PACA



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil régional - Antenne du Var

17 place de la Liberté - BP 420 83055 Toulon Cedex

Tél: 04 94 92 46 00 www.regionpaca.fr



L'Etat

Sous-Préfecture du Var

1. bd Maréchal Foch - 83300 Draguignan Tél: 04 94 60 41 00 - Fax: 04 94 47 11 75

sp-secretariat-draguignan@var.gouv.fr www.var.gouv.fr

Contact: Mme Claire Chapeland, chargée de mission emploi, économie, politique de la ville

DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) Unité territoriale du Var

177, bd du Docteur Charles Barnier

BP 131 - 83071 Toulon cedex

Tél: 04 94 09 64 00 - Fax: 04 94 22 18 14 direccte-paca-ut83.var@direccte.gouv.fr

www.paca.direccte.gouv.fr

Les espaces dédiés

Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation)



380, rue Jean Aicard - 83300 Draguignan Tél: 04 94 68 19 52 - Fax: 04 94 67 32 99

cio.draguignan@ac-nice.fr / www.ciodraguignan.org

Contact: Mme Sylvie Galler, directrice

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h (sauf mardi après-midi)

Sur rendez-vous le matin, sans rendez-vous l'après-midi.

Les BIJ (Bureaux d'Information Jeunesse)

BIJ. Kiosque Jeunesse et Maison de l'Etudiant

Place Claude Gay - 83300 Draguignan Tél: 04 94 68 27 00 - Fax: 04 94 68 43 33

kiosque.jeunesse@ville-draguignan.fr/www.ville-draguignan.fr

Contact: Mme Corinne Jéronne, responsable

Du lundi au vendredi : 9h (10h jeudi) - 12h30 / 13h30-17h30

Samedi · 9h-12h et 14h-17h

BIJ. Espace Jeunes

205, bd. Charles de Gaulle - 83490 Le Muy

Tél: 04 98 12 00 31

espacejeunes@ville-lemuy.fr

www.ijca.fr/reseau/reseau-cote-dazur/le-muy

Contact: M. Alain Gousset, responsable Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

PIJ (Point Information Jeunesse) et Espace Jeunes

15, rue de Verdun - 83510 Lorques Tél: 04 94 47 13 95 - 04 94 50 95 91

eilorques@gmail.com

www.ijca.fr/reseau/reseau-cote-dazur/lorgues

Contact: M. Xavier Cesari

Du lundi au vendredi: 12h-18h30

L'information régionale et académique en ligne

Le CARIF PACA (Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation)

Le site du CARIF au service des professionnels de l'emploi et de la formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

www.espace-competences.org

Pour toutes question sur la formation :



L'ORM (Observatoire Régionale des Métiers)

L'ORM collecte les données disponibles issues de la statistique publique sur tous les champs de la relation emploi-formation en région PACA.

L'ensemble des publications est téléchargeable sur le site.

www.orm-paca.org

L'ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions)



Retrouvez toute l'information régionale et nationale sur les formations et les métiers : www.onisep.fr

L'académie de Nice



Des informations sur les dispositifs et les démarches concernant les projets d'orientation des élèves et des étudiants, ainsi que sur la formation continue des adultes.

www.ac-nice.fr

L'accès à Internet

Provence emploi

Site gratuit permettant la publication et la consultation des offres d'emploi. Une CVthèque est également à disposition.

www.provence-emploi.com

Le réseau des médiathèques de la Dracénie



NetPublic

Le réseau des médiathèques, c'est pratique : une carte unique, valable dans tous les équipements, a été mise en place pour consulter, emprunter, surfer sur le net...

C'est gratuit et ouvert à tous!

www.mediatheques-dracenie.com

<u>Le réseau, c'est 13 médiathèques</u>: Ampus, Bargemon, Callas, Draguignan, Figanières, Flayosc, Lorgues, Montferrat, La Motte, Le Muy, Salernes, Trans-en-Provence et Vidauban.

<u>A disposition</u>: un fonds documentaire et des ressources spécifiques à l'emploi et la formation, 110 accès publics à Internet dont 60 au nouveau Pôle Culturel Chabran à Draguignan

Les EPN (Espaces Publics Numériques)

Les EPN proposent des accès à Internet, des ateliers informatiques encadrés par des médiateurs numériques qualifiés.

A Draguignan

- Point Cyb Espace Jeune Numérique Place Claude Gay
- Esplanade de l'Internet 53 bd des martyrs de la résistance
- Espace Cyber-base Centre commercial des Collettes

A Lorgues

EPN - 51 rue des Combarelles

Au Muv

EPN - Médiathèque - Av Sainte Anne

www.netpublic.fr

Moins de 25 ans et demandeurs d'emploi : gratuit



Travail temporaire

Les agences d'interim

Agence Adecco

2 place du Dragon - 83300 Draguignan Tél : 04 94 50 95 90 - Fax : 04 94 50 95 91



adecco.847@adecco.fr / www.adecco.fr

Contact: Mme Stéphanie Burlot-Ortega, directrice d'agence

Agence AGRI SERVICES

26 bd Jean Jaurès - 83300 Draguignan

Tél: 07 77 23 40 46

apefavar@wanadoo.fr / www.var-anefa.org

Contacts : Mme Isabelle Martin, chargée de mission

Missions agrigoles, viticoles ou oléicoles dans le département du Var et des Alpes Maritimes

Agence Manpower

121 av. du Maréchal Juin - 83300 Draguignan





Morgan

PARTNAIRE

agence.draguignan@manpower.fr www.manpower.fr

<u>Contact</u>: Mme Pascale Neuville, responsable d'agence (sur rendez-vous)

Agence Morgan interim

Le Provence - 187 rue Jean Aicard

83300 Draguignan

Tél: 04 94 68 23 48 - Fax: 04 94 47 06 44

draguignan@morgan-interim.fr / www.morgan-interim.fr

Contact: M. Franck Beucher, responsable d'agence

Agence PARTNAIRE

121 av. du 8 mai 1945 - 83300 Draguignan Tél : 04 94 68 28 48 - Fax : 04 94 68 29 09

draguignan@partnaire.fr / www.partnaire.fr

Contact: Mme Karine Stephan, responsable d'agence

Agence PROMAN

Avenue du 8 mai 1945 - 83300 Draguignan Tél : 04 94 50 33 88 - Fax : 04 94 68 65 98



draguign an @proman-interim.com / www.proman-emploi.fr

<u>Contact</u>: Mme Nathalie Berthelot, responsable d'agence

INSIDE STAFFING by ADEQUAT

Chez ID Logistics - Parc des Bréguières

83460 Les Arcs-sur-Argens

Tél: 04 23 29 11 60



agence.lesarcs@groupeadequat.fr / www.groupeadequat.fr

<u>Contact</u>: Mme Sophie Pavan, responsable de comptes

Le service de remplacement



SR VAR est un service de proximité qui permet le remplacement temporaire d'un exploitant par un agent de remplacement salarié.

Public: exploitants et ouvriers agricoles

SR VAR (Service de Remplacement du Var)

143 rue Jean Aicard - 83300 Draguignan Tél : 04 94 60 44 48 - Fax : 04 94 60 57 97

serva83@wanadoo.fr / www.servicederemplacement.fr

1



Insertion par l'activité économique et action sociale

Les SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique)

Les SIAE se situent dans le champ commun de l'économie sociale et solidaire. Elles ont pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Elles contribuent ainsi à la lutte contre le chômage et le développement des territoires par un lien étroit avec les entreprises, amenées à respecter des clauses d'insertion, dites « sociales », dans le cadre des marchés publics.

A ce titre, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a édité un guide des clauses sociales dans les marchés publics téléchargeable sur http://emarches.dracenie.com.

On regroupe sous le terme de SIAE :

- Les El (Entreprises d'Insertion)
- Les AI (Associations Intermédiaires)
- Les ETTI (Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion)
- Les RQ (Régies de Quartier)
- Les ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion)
- Les GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification)

ADESS (Association pour le Développement de l'Economie Sociale et Solidaire)

Atelier Chantier d'Insertion & Accompagnement socio professionnel des salariés ADESS

74 av. Jean Jaurès - 83460 Les Arcs-sur-Argens

Tél: 04 89 71 80 40 adess@adess-arcs.com

Contact: M. Didier Portalier, directeur

Agence BTP inserim

247 rue Jean Aicard - 83300 Draguignan

Tél: 04 94 47 80 12 - Fax: 04 94 67 58 41

draguignan@btpinserim.fr / www.btpinserim.fr

<u>Contact</u>: Mme Séverine Pernette, responsable d'agence

CEDIS (Centre Départemental pour l'Insertion Sociale)
Suivi et accompagnement des allocataires du RSA
(Revenu de Solidarité Active)



Antenne des Arcs-sur-Argens

2 route de Sainte Cécile 83460 Les Arcs-sur-Argens

Tél: 04 98 10 54 00 - Fax: 04 94 68 58 39

www.cedis.fr

Contact: M. Bertolotti, responsable administratif

Clarisse environnement



Permanence

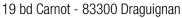
Maison des Associations - 83490 Le Muy Tél : 04 94 51 86 52 - Fax : 04 94 95 21 66

clarisse.environnement@wanadoo.fr www.clarisse-environnement.fr

Contact: Mme Claudine Rolland, directrice

ISA Interim

BTP - Transport - Manutention



Tél: 04 94 39 54 20 - Fax: 04 94 39 77 24



bruno.franzil@isa-interim.com / www.isadeveloppement.com

<u>Contact</u>: M. Bruno Franzil, superviseur socio-professionnel

RÉSINE Media (*RÉseau Solidaire d'Initiatives Numériques Éco-responsables*)





429 bd. des Remparts - 83300 Draguignan Tél : 04 94 50 95 90 - Fax : 04 94 50 95 91

studio@resinemedia.net / www.resinemedia.net

Contact: M. Yves Sibilaud, directeur

1



Intérim

SENDRA - Groupement d'économie solidaire

25 rue Labat - 83300 Draguignan

Tél: 04 98 10 63 40 - Fax: 04 98 10 63 47 sendra83@wanadoo.fr / www.sendra.fr

Contact : M. Patrick Boitin, directeur général

Antennes en Dracénie : Draguignan, Le Muy, Lorgues

L'action sociale

Les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
Contactez la commune de domiciliation :

voir rubrique acteurs institutionnels / communes de la Dracénie p.6

Conseil Général du Var - Direction Territoriale Sociale
Unité Territoriale Sociale - Aire dracénoise

32 rue Cisson - 83300 Draguignan

Tél. 04 83 95 54 40

www.var.fr

Contact: M. Fraces, responsable

Trois centres de solidarité en fonction de la commune de domiciliation

Accompagnement et insertion professionnelle



Pôle emploi

Pôle emploi est un acteur majeur du marché de l'emploi et de la formation qui, dans le cadre de sa **mission de service public**, s'investit pour faciliter l'accompagnement, l'accès, ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi, en répondant aux besoins de recrutement des entreprises.

Sa mission est d'accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes, qu'elles disposent ou non d'un emploi, pour la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Son rôle est également de prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi.

(source : www.pole-emploi.fr).

Demandeurs d'emploi

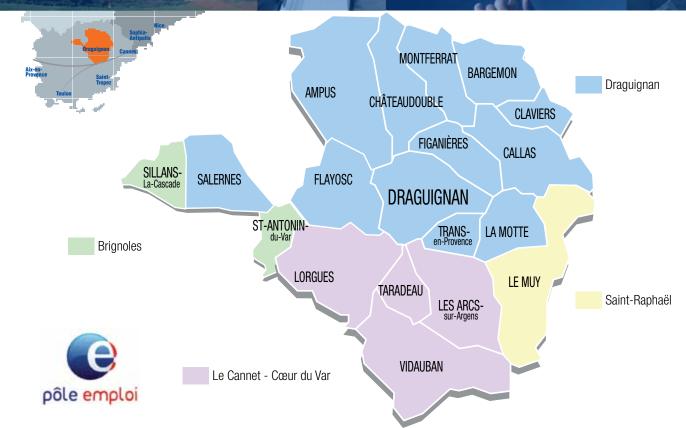
N° Unique : 39 49

Employeurs

N° Unique : 39 95

www.pole-emploi.fr www.pole-emploi.fr/region/provence-alpes-cote-d-azur

Les Pôles emploi par secteurs



18

Pôle emploi Draguignan

Av Paul Arène - ZAC des Collettes - 83300 Draguignan

Fax: 04 94 50 93 89

Lundi au jeudi : 8h15-16h15 / Vendredi : 8h30-12h30

Contact: Mme Annie Kirkorian, directrice

<u>Contacts employeurs</u>: 04 94 50 10 43 - **ape.83444@pole-emploi.fr**

Pôle emploi Brignoles

Zone artisanale - Quartier du Plan - 83170 Brignoles

Fax: 04 94 59 12 25

Lundi au jeudi : 8h30-16h15 / Vendredi : 8h30-12h30

<u>Contact</u>: M. Stéphane Le Nallio, directeur <u>Contacts employeurs</u>: 04 94 37 10 97

recrutementbrignoles.83460@pole-emploi.fr Contacts demandeurs : ape.83460@pole-emploi.fr

Pôle emploi Le Cannet - Coeur du Var

Av. de Verdun - 83340 Le Cannet-des-Maures

Fax: 04 94 67 03 36

Lundi au jeudi : 8h30-16h15 / Vendredi : 8h30-12h30

<u>Contact</u>: Mme Pascale Voituron, directrice <u>Contacts employeurs</u>: 04 94 50 59 20

recrutementlecannetvar.83027@pole-emploi.fr

Pôle emploi Saint-Raphaël

Actiparc du Cerceron - 386 rue Denis Papin - 83700 Saint-Raphaël

Fax: 04 94 50 95 91

Lundi au jeudi : 8h30-16h15 / Vendredi : 8h30-12h30

<u>Contact</u>: M. Denis Mercier, directeur <u>Contacts employeurs</u>: 04 94 51 74 50

recrutementsaintraphael.83028@pole-emploi.fr

Les Missions locales

par secteurs



Dracénie Verdon Bagnols Pays de Fayence

Conseil national des missions locales

Présentes sur l'ensemble de la Dracénie, les trois missions locales exercent une mission de service public de proximité au service des jeunes de 16 à 25 ans, avec pour objectif essentiel l'insertion professionnelle et sociale.

SILLANS-La-Cascade

SALERNES

Dans le domaine professionnel, les missions locales interviennent dans la définition du projet professionnel, l'accès à la formation professionnelle, la recherche d'emploi et l'intégration dans l'entreprise.

Les missions locales développent aussi une approche d'intervention plus globale en traitant l'ensemble des difficultés d'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs (source : www.mission-locale.fr).

Mission locale Dracénie Verdon Bagnols Pays de Fayence

Chemin des Collettes - Impasse Pierre Laugier - 83300 Draguignan

Tél: 04 94 50 97 00 - Fax: 04 94 50 97 09 mission.locale.dracenie.1@cegetel.net

Lundi au jeudi: 9h-12h30 / 13h30-17h

Vendredi: 9h-16h sans interruption

Mission locale Est Var

1196 Boulevard de la Mer - 83600 Fréjus Tél: 04 94 17 63 63 - Fax: 04 94 17 63 66

missionlocale@ml-estvar.asso.fr

www.missionlocaleestvar.fr

Lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)



Mission locale Centre Var

Rue Nicolas Boileau - Résidence Les Vignes - Bâtiment I - Entrée 2 83340 Le Luc-en-Provence

Tél: 04 94 501 501 - Fax: 04 94 501 515

secretariat@ml-centrevar.com

www.ml-centrevar.com

Lundi: 13h30-17h00

Mardi au vendredi : 08h30-12h30 / 13h30-17h (16h30 vendredi)

Contact:

20

Valérie Desprats, conseillère référente pour Vidauban et Taradeau Amazélie Miguel, conseillère référente pour les Arcs-sur-Argens

Les acteurs spécifiques

Emploi Fonction Publique d'Etat, Hospitalière et Territoriale www.emploipublic.fr

CIO (Centre d'Information et d'Orientation de Draguignan) (p.9) Information concours et voies d'accès

BIJ (Bureau d'Information Jeunesse) de Draguignan et du Muy (p.9) Information et permanences métiers de la fonction publique

Fonction Publique d'Etat : www.fonction-publique.gouv.fr

Antenne Défense mobilité / Agence de reconversion

Public : personnels et conjoints du Ministère de la Défense

1263 chemin des Négadis - Quartier Bonaparte - BP 400 83007 Draguignan cedex

Tél: 04 83 08 14 68

defmob-draquignan.sqa@defense.gouv.fr www.defense-mobilite.fr

Contact: Mme Sophie Ravera, chef d'antenne

- Fonction Publique Territoriale: www.cnfpt.fr / www.cdgvar.fr
- Fonction Publique Hospitalière : www.cng.sante.fr

Cap emploi - Saphir - AVIE Var (Association Varoise pour l'Intégration par l'Emploi)

Sur rendez-vous uniquement

Public : personnes à mobilité réduite / handicapés

983 voie Georges Pompidou - ZI St-Hermentaire 83300 Draguignan

EMPLOIDURABLE

Tél: 04 94 22 36 16 / www.avie83.info

Emploi durable

Public: demandeurs d'emploi 4 chemins du bas des Escombes

83720 Trans-en-Provence Tél: 04 89 71 80 40

emploi-durable@orange.fr www.emploi-durable.org

Contact: Mme Andréa Vargas, responsable



(Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) Public : jeunes descolarisés

Collège général Ferrié - Place Yitzhak Rabin

83300 Draguignan

Tél: 04 94 60 63 60 - Port: 06 45 79 33 64 - Fax: 04 94 60 63 63

mlds.pari@gmail.com

www.ac-nice.fr/college-ferrie/eduferrie/index.php

Contact: Mme Agnès Dominique, coordinatrice

Se déplacer

La mobilité professionnelle

Transports en Dracénie

Trois services de transport pour vous en Dracénie.

Pour toutes informations supplémentaires (horaires, dessertes...), rendez-vous sur www.tedbus.com

Paca Mobilité

Infos +: www.pacamobilite.fr

Site unique de recherche d'itinéraires à l'échelle de la région et combinant tous les modes et réseaux de transports collectifs ou alternatifs.



MISSION DE

LUTTE CONTRE LE

DÉCROCHAGE

SCOLAIRE

Vadrouille-Covoiturage

Se déplacer, c'est aussi possible grâce au co-voiturage!

Site d'offres de covoiturages entre conducteurs et passagers. Uniquement depuis, vers, ou à l'intérieur du département du Var.



vadrouille.

covoiture



Se qualifier, se former

Les organismes de formation en Dracénie*

Organismes	Page	Formation initiale secondaire	Formation initiale supérieure	Formation professionnelle continue	Tout public	Scolaires étudiants	Salariés
Institut Saint-Joseph	p.26	Générale				Х	
Lycée général et technologique Jean Moulin	p.26	Générale et professionnelle	BTS			X	
Lycée général et technologique de Lorgues	p.26	Générale et professionnelle	BTS			X	
Lycée polyvalent du Val d'Argens	p.26	Générale et professionnelle	BTS			Х	
Lycée Professionnel Léon Blum	p.27	Professionnelle				Χ	
Lycée Professionnel Agricole Les Magnanarelles	p.27	Générale et professionnelle				Х	
Centre de Formation Agricole	p.28	Professionnelle et alternance				Х	
CFA (Centre de Formation des Apprentis) régional des métiers et de l'artisanat	p.28	Professionnelle et alternance				Х	
ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)	p.28		Х	Х	Χ		
Faculté de Droit	p.28		X	Х	Χ		
IUT (Institut Universitaire et Technologique)	p.29		X	X	Χ		
IFPVPS (Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé)	p.29		Х	X	Χ		
APEFA (Association pour l'Emploi et la Formation en Agriculture du Var)	p.30			X	Χ		
EPAME Formation	p.30			X			Х
GRETA de la Dracénie	p.30			Х	Χ		
Association MODE 83	p.30			Х	Χ		
UPV (Union Patronale du Var)	p.31			Х	Χ		Х
CAV (Chambre d'Agriculture du Var)	p.31			Х	Χ		
CCIV (Chambre de Commerce et d'Industrie du Var)	p.31			Х	Χ		Х
CMAV (Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var)	p.31			Х	Χ		
AGEFOS (Association de GEstion des fonds de FOrmation des Salariés) des Petites et Moyennes Entreprises - Antenne du Var	p.32			X			Х
OPCALIA Paca (Organisme Paritaire Collecteur Agrée) - Agence du Var	p.32			Х			Χ



La formation initiale secondaire

Générale

Institut Privé Saint-Joseph (Ecole de filles)
269 avenue Alphonse Daudet - 83300 Draguignan
Tél : 04 94 50 45 40 - Fax : 04 94 85 00 17

secretariat.st-joseph@dominicaines.fr www.dominicaines-du-saint-esprit.fr

Générale et professionnelle

Lycée général et technologique Jean Moulin Place de la Paix - 83300 Draguignan Tél : 04 94 50 97 70 - Fax : 04 94 68 01 16



ce.0830015r@ac-nice.fr www.lycee-jeanmoulin-draguignan.fr

<u>Contacts</u>: Mme Catherine Berthemin, proviseur et Mme Mathilde Morel, conseillère principale d'éducation

Lycée général et technologique

Cité Scolaire - 1 rue Emile Héraud - 83510 Lorgues

Tél: 04 94 60 33 40 - Fax: 04 94 60 33 42

ce.0830032j@ac-nice.fr www.ac-nice.fr/lorgues



Contact: M. Eric Bardet, proviseur

Lycée polyvalent régional du Val d'Argens Avenue de Vaugrenier - BP 86 - 83490 Le Muy Tél : 04 94 17 88 50 - Fax : 04 94 81 64 56

ce.0831646n@ac-nice.fr

www.ac-nice.fr / lyc-val-d-argens

Contact: Mme Martine Banerje, proviseur

Professionnelle

Lycée Professionnel Léon Blum

1111 boulevard Léon Blum - BP 98 - 83311 Draguignan Cedex

Tél: 04 94 50 20 60 - Fax: 04 94 50 20 62

0830016s@ac-nice.fr www.ac-nice.fr/leonblum

Contact: M. Bruno Ripol, proviseur

Lycée Professionnel Agricole Les Magnanarelles

BP 30 - 83460 Les Arcs-sur-Argens

Tél: 04 98 10 40 10 - Fax: 04 98 10 40 14

lpa.les-arcs@educagri.fr / www.lesarcs.educagri.fr

<u>Contacts</u>: Mme Brigitte Bondy, proviseur et M. Nicolas Fuentes, conseiller principal d'éducation

Alternance

Réussir sa vie professionnelle grâce à l'apprentissage

Selon le service statistique ministériel (DARES), 82% des jeunes apprentis sont en emploi moins d'un an après la fin de leur formation.

Le jeune âgé de **16 à 25 ans** révolus, peut entrer en apprentissage à tous moments de sa scolarité pour préparer le **diplôme** de son choix, du **CAP, BEP, Bac Pro, jusqu'au BTS, DUT,** et ainsi acquérir une qualification professionnelle tout en percevant un salaire.

L'apprentissage est une forme d'éducation en alternance qui associe une **formation pratique en entreprise** et un **enseignement théorique**. Il fait l'objet d'un **contrat de travail particulier** conclu avec un employeur, fixant les droits et les devoirs de trois acteurs : l'apprenti, le CFA (ou toute section apprentissage d'un établissement public) et l'Entreprise (source : www.lapprenti.com).

Pour en savoir plus, voir aussi la rubrique dispositifs de formation p.33

 δ 2

Centre de Formation Agricole

Les Magnanarelles - 83460 Les Arcs-sur-Argens Tél : 04 98 10 41 20 - Fax : 04 98 10 41 21

cfa.les-arcs@educagri.fr / www.lesarcs.educagri.fr

<u>Contact</u>: Mme Brigitte Bondy, proviseur et Mme Florence Ramade, responsable coordination de l'apprentissage

Centre de Formation des Apprentis régional des métiers et de l'artisanat

Chemin Guéringuier - 83460 Les Arcs-sur-Argens Tél : 04 94 99 51 80 - Fax : 04 94 99 51 81

cfalesarcs@cma-var.fr / www.cma-var.fr

<u>Contacts</u>: M. Jean-Christophe Brun, conseiller formation et Mme Roxane Jéronne, conseillère en formation continue

La formation supérieure, initiale et continue

Les BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

- Lycée général et technologique Jean Moulin à Draguignan (p.26)
- Lycée général et technologique à Lorgues (p.26)
- Lycée polyvalent régional du Val d'Argens au Muy (p.26)

L'école d'Infirmier(e) et de Santé

IFPVPS (Institut de Formation Public Varois des Professions de Santé)

102 av Alphonse Gilet - 83300 Draguignan



ifpvpsdraguignan@ifpvps.fr / www.ifpvps.fr

<u>Contacts</u>: Mme Elisabeth Di Lena, responsable de site et Mme Stéphanie Henriet, secrétaire

Le campus universitaire de Draguignan

Université Sud Toulon Var www.univ-tln.fr/Campus-de-Draguignan

Université Nice Sophia Antipolis www.unice.fr

ESPE

102 Av. Philippe Seguin Parvis Alphonse Gilet 83300 Draguignan

Tel: 04 94 60 44 80 - Fax: 04 94 60 44 88

www.espe-nice-toulon.fr

<u>Contact</u>: M. Jean-Luc Lions, responsable de site

Faculté de droit

250 rue Jean Aicard - BP 182 83305 Draguignan

Tél: 04 94 50 95 90 Fax: 04 94 50 95 91

$droit.draguignan@univ-tln.fr\ /\ www.droit.univ-tln.fr$

Contact: Mme Frédérique Petit, responsable pédagogique

Institut Universitaire et Technologique

Département GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations)

Bd Colonel Michel Lafourcade - 83300 Draguignan

Tél: 04 94 60 63 70 - Fax: 04 94 60 63 79

secretariat.gead@univ-tln.fr / www.iut.univ-tln.fr

<u>Contacts</u>: M. Frédéric lacobelli, directeur de département et Mme Brigitte Mourlot, secrétaire pédagogique

Service F.T.L.V. (Formation Tout au long de la Vie)

Av de l'université - 83957 La Garde

Tél: 04 94 14 22 50 - Fax: 04 94 14 26 90

ftlv@univ-tln.fr

<u>Contacts</u>: Mme Catherine Maumet, directrice et Mme Claire Guérin, accueil et secrétariat



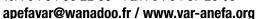


La formation professionnelle et continue

Organismes de formation*

APEFA (Association pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) du Var

26 bd Jean Jaurès - 83300 Draguignan Tél : 04 94 68 22 53 - Fax : 04 94 67 29 05



Contacts: Mme Isabelle Martin, chargée de mission

et Mme Hélène Blanc, secrétaire





DANGEROOF SEE ESTING ANALT WALL TO WORK OF

EPAME Formation

109 rue Jean Aicard - 83300 Draguignan Tél : 06 13 70 94 66 ou 06 21 24 84 39

r.beaudoir@epame.eu/ www.epame-formation.fr

<u>Contacts</u>: M. Richard Beaudoir, directeur ou Mme laurence Diebold, conseillère formation

GRETA de la Dracénie

Siège : Cité Scolaire - 1 rue Emile Héraud

83510 Lorgues

e Héraud

Tél: 04 94 84 06 86 - Fax: 04 94 84 36 15 qreta.dracenie-lorques@ac-nice.fr

Contact: M. Gilles Dourneau, conseiller en formation continue

Antennes Dracénie: Draguignan, Le Muy, Lorgues

www.greta-dracenie.com

Association MODE 83 (Méditerranée Ordinateurs pour le Développement et l'Emploi) 429 bd des Remparts - 83300 Draquignan

Tél: 04 94 50 98 90 - Fax: 09 72 23 84 08

contact@mode83.net / www.mode83.net

Contact: M. Vincent Goletto, coordinateur formation

UPV (Union Patronale du Var)

3 av du Maréchal Juin - 83300 Draguignan

Tél: 04 94 68 33 58 - Fax: 04 94 68 13 34

draguignan@upv.org / www.upvfd.fr

UPV FD - Tél : 04 94 09 78 84

Contact: Mme Eloïse Moreau, responsable délégation

Le futur s'entreprend

CI CCI VAR

Chambres consulaires et collectivité

Chambre d'Agriculture du Var

Siège : 11 rue Pierre Clément - CS 40 203

83006 Draguignan cedex

Tél.: 04 94 50 54 50 - Fax: 04 94 50 54 51

contact@var.chambagri.fr / www.ca83.fr



Tél: 04 94 99 74 00 / vidauban@var.chambagri.fr

Service Formation :

Tél: 04 94 12 32 82 / cecile.bruno@var.chambagri.fr

Contact : Mme Cécile Bruno, conseillère formation et apprentissage

Chambre de Commerce et d'Industrie du Var

au var

247 rue Jean Aicard - 83300 Draguignan Tél : 04 94 22 63 40 - Fax : 04 94 22 63 41

antenne.draguignan@var.cci.fr / www.var.cci.fr

Contact : Mme Corinne Avallo, responsable de l'antenne de

Draguignan

Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var

Antenne de Draguignan - www.cma-var.fr

Espace Chabran - 105 av de la 1re Armée

Bâtiment A - 83300 Draguignan

Tél: 04 94 61 99 15 - Fax: 04 94 99 27 41

formalites.draguignan@cma-var.fr

<u>Contact</u>: Mme Farah Sussmuth, responsable antenne

Formation continue:

Tél: 04 94 61 99 49 / **saae@cma-var.fr** Contact: Mme Isabelle Dutres, conseillère



Communauté d'Agglomération Dracénoise Retrouvez l'offre de formation inter et intra entreprises sur :

www.economie-dracenie.com



OPCA Interprofessionnel (Organisme Paritaire Collecteur Agréé)

AGEFOS-PME Antenne du Var (Association de GEstion des fonds de FOrmation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises)
237 place de la Liberté - 83000 Toulon

Tél : 04 94 09 71 45- Fax : 04 94 62 51 91



var@agefos-pme.com / www.agefos-pme-paca.com Contact : Mme Karine Garel, responsable antenne du Var

OPCALIA Paca - Agence du Var

237 place de la Liberté - 83000 Toulon



Tél: 04 94 91 32 12 - Fax: 04 94 91 20 84

agence.toulon@opcalia.com / www.opcalia-paca.com Contact : Mme Blandine Sanchez, conseillère formation

Les dispositifs de formation

La formation des salariés

** A l'initiative de l'employeur : le plan de formation

- Principe : ensemble d'actions de formation mises en place par l'employeur à destination des salariés de l'entreprise.
- <u>Public</u>: l'employeur désigne les salariés qui suivront la ou les formations inscrites au plan. Tout salarié peut, de lui-même, demander à bénéficier d'une formation inscrite au plan de formation, l'employeur statuant sur sa demande.
- Frais de formation : ils sont à la charge de l'employeur.
- <u>Procédure</u>: les démarches administratives sont effectuées par l'entreprise.

A l'initiative du salarié : le CIF (Congé Individuel de Formation)

- <u>Principe</u>: autorisation d'absence permettant au salarié de suivre à son initiative une formation.
- Public : ce droit concerne tout travailleur lié à un employeur par un contrat de travail de droit privé ou public. Pour connaître les conditions d'ancienneté et financières à remplir pour en bénéficier, il convient que le salarié se rapproche de l'OPACIF* (FONGECIF, AGECIF...) auquel son activité est rattachée.
- Frais de formation : ils peuvent être pris en charge par l'OPACIF mais cela n'est pas automatique. Le salarié doit compléter un formulaire de demande de prise en charge des frais de formation auprès de cet organisme.
- Procédure : les démarches sont à effectuer par le salarié auprès de l'OPACIF de sa région pour la constitution de son dossier de demande de CIF. Il faut au préalable sélectionner la formation qui correspond au projet professionnel. Il convient également de prendre contact avec l'organisme de formation pour étudier la faisabilité du projet.

*OPACIF : Organisme Paritaire Agréé pour le Congé Individuel de Formation

A l'initiative du salarié et en accord avec l'employeur : le DIF (Droit Individuel à la Formation)

- Principe: chaque salarié bénéficie d'un crédit de 20 heures de formation cumulables sur six ans au titre du DIF, soit 120 heures au total. Il peut ainsi suivre une formation de son choix, en dehors du temps de travail (RTT, congés payés...), ou en partie sur son temps de travail, si cela est prévu par convention ou accord collectif de branche.
- <u>Public</u>: tous les salariés du secteur privé peuvent prétendre au DIF, qu'ils soient en CDI, en CDD, intérimaires, à temps complet ou à temps partiel mais sous certaines conditions d'ancienneté.
- Frais de formation : l'employeur prend en charge les frais de formation.
- Procédure : la demande est à effectuer auprès de l'entreprise en LR/AR.

A savoir:

Le Compte Personnel de Formation

A compter du 1^{er} janvier 2015, afin de favoriser l'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie, toute personne âgée d'au moins 16 ans, en emploi ou à la recherche d'un emploi, disposera d'un compte personnel de formation. Ce dispositif se substituera au DIF, avec la possibilité de reporter et d'utiliser pendant 6 ans les heures non consommées au titre du DIF (voir la Loi de Réforme Formation professionnelle, Emploi et Démocratie sociale du 6 mars 2014 sur www.travail-emploi.gouv.fr)

La formation des Travailleurs Non Salariés (TNS)

** A l'initiative de l'indépendant

Il s'agit des actions de formation spécifiques à chaque profession non-salariée, ou ouvertes sans distinction aux salariés et aux non-salariés d'un même secteur professionnel.

- Principe : démarche permettant à tout travailleur non salarié une action de formation professionnelle répondant aux objectifs suivants :
 - installation et création d'entreprise,
 - formation aux fonctions de chef d'entreprise,
 - entretien et perfectionnement des connaissances,
 - promotion,
 - reconversion des activités.
- Public : ce droit concerne tout travailleur non salarié.
- Frais de formation : les travailleurs non salariés participent au financement de leur formation en versant leur contribution à un organisme collecteur habilité. Il leur convient de déposer une demande auprès du fonds d'assurance dont ils dépendent au minimum 1 mois avant le début de la formation souhaitée. Ces prises en charge sont conditionnées par un plafond annuel par personne selon des montants qui diffèrent en fonction des codes NAF* de chaque activité, et en fonction des thèmes de formation jugés prioritaires par les représentants de la profession.
- Procédure : en fonction de la catégorie d'activité principale, selon le code NAF, il convient de s'adresser à la chambre consulaire départementale référente et aux différents FAF (Fonds d'Assurance Formation).

Pour connaître les différents Fonds d'Assurance Formation en fonction des catégories d'activités principales, reportez-vous à la page suivante.

^{*}NAF: Nomenclature d'Activités Française

Catégories d'activité principale non-salariée	FAF (Fonds d'Assurance Formation)

Catégories d'activité principale non-salariée	FAF (Fonds d'Assurance Formation)		
Profession libérale	FIF PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux)		
Profession libérale médicale	FAF-PM (Fonds d'Assurance Formation de la Profession Médicale)		
Commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services	AGEFICE (Association de GEstion du Flnancement de la formation des Chefs d'Entreprises)		
Artiste auteur	AFDAS (Assurance Formation Des Activités du Spectacle)		
Artisan, chef d'entreprise inscrit au Répertorie des Métiers (RM) et auto-entrepreneur artisan non inscrit au RM	FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs Exerçant une activité Artisanale)		
Exploitant agricole et chef d'exploitation forestière	VIVEA (Fond de formation des entrepreneurs du vivant)		
Professionnel de la pêche : conchyliculteur, chef d'entreprise de cultures marines	AGEFOS PME (Association pour la GEstion du FOnds d'assurance formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises)		

A noter:

- En cas de double immatriculation, c'est le FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs Exerçant une activité Artisanale) qui est en charge du financement.
- Il est également possible de suivre une formation agréée par l'État ou la Région sous le régime d'un stage agréé au titre de la rémunération des stagiaires et Régime public de rémunération des stagiaires. S'adresser dans ce cas au Pôle emploi.

La formation des demandeurs d'emploi

A l'initiative du demandeur d'emploi : le programme régional de formation professionnelle

- Principe : ensemble des actions de formation financées par le Conseil régional à l'attention des demandeurs d'emploi.
- <u>Public</u>: sont concernés les demandeurs d'emploi ayant quitté la formation initiale depuis au moins 6 mois, et dont la demande est validée par Pôle emploi ou la Mission locale.
- Frais de formation : ils sont pris en charge par la Région, les droits d'inscription restant à la charge du demandeur.
- Procédure : les démarches sont à l'initiative du demandeur d'emploi après accord de Pôle emploi ou de la Mission locale dont il dépend.

** Les autres dispositifs

En principe, toutes les formations universitaires sont susceptibles d'accueillir les demandeurs d'emploi.

A savoir:

Plusieurs financements du coût de la formation existent (Région, Pôle emploi...). Ils sont mis en oeuvre en fonction de critères spécifiques liés :

- au niveau de la formation
- au type d'allocation perçue
- à la durée du chômage
- au secteur professionnel concerné

Quel que soit le mode de financement, l'instruction du dossier par Pôle emploi ou la Mission locale est essentielle.

 \mathbf{i}



Créer son entreprise

La formation en alternance

A l'initiative du jeune ou du demandeur d'emploi : le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage.

- Principe : contrat de travail permettant d'accéder à une qualification reconnue et alliant périodes d'enseignement général, technologique et professionnel à l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.
- <u>Public</u>: sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans uniquement pour le contrat d'apprentissage, auxquels s'ajoutent les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans pour le contrat de professionnalisation.
- Frais de formation : l'entreprise prend en charge les frais de formation.
- Procédure: selon les cas, le futur salarié doit sélectionner la formation en alternance qui correspond à son projet professionnel, prendre contact avec l'établissement d'enseignement secondaire ou supérieur qui la dispense, puis trouver l'entreprise quil'accueillera. Mais il arrive parfois que ce soit une entreprise qui propose de recruter des personnes pour un contrat en alternance. Dans ce cas, c'est l'entreprise qui s'occupera des démarches administratives.

La Pépinière-Hôtel d'Entreprises de la Dracénie

'::: De l'idée au projet

La Pépinière-Hôtel d'Entreprises de la Dracénie, portée et gérée par l'Agglomération et sa direction du Développement Économique, vous accompagne tout au long de votre cursus de création ou de reprise d'entreprise en Dracénie.

Ses missions

- Information et orientation vers les partenaires adaptés.
- Accompagnement et suivi des projets, des créations, des reprises ou des développements d'entreprises.

Public

- Les porteurs de projets de tout type, ou plus spécifique : tertiaire, innovant ou à haute valeur ajoutée.
- Les créateurs d'entreprise, immatriculée depuis moins de trois ans.
- Les chefs d'entreprise, dont l'activité a démarré depuis moins de six ans.



La Pépinière-Hôtel d'Entreprises - Espace Chabran - Draguignan

39





*... Un réseau de partenaires à votre service

Retrouvez toutes les coordonnées des acteurs de la création-reprise d'entreprises en Dracénie en téléchargeant l'annuaire sur :

www.economie-dracenie.com



Vous êtes porteur de projet et vous cherchez le bon interlocuteur?

La Direction du Développement Economique, de l'Emploi, de la Formation et du Tourisme vous oriente et vous accompagne dès vos premières démarches.

Nous contacter pour un rendez-vous personnalisé

Tél: 04 98 10 72 66 economie@dracenie.com www.economie-dracenie.com

Pépinière-Hôtel d'Entreprises

Espace Chabran 105 av de la 1^{re} armée Bâtiment A 83300 Draguignan

/ ///////////////////////////////////
(//////////////////////////////////////
,/.,/.,/.,/.,/.,/.,/.,/.,/.,/.,//

